DOCUMENT RÉVISABLE ET ÉVOLUTIF EN FONCTION DE LA SITUATION

RENTRÉE 2020

PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL DES ÉLÈVES AU COLLÈGE MARCELLIN BERTHELOT

COLLÈGE MARCELLIN BERTHELOT

BÈGLES

LA SITUATION SANITAIRE DU PAYS, LIÉE AU CORONAVIRUS COVID-19, A CONDUIT À:

- •LA FERMETURE DES EPLE DU 16 MARS AU 11 MAI 2020,
- •LA RÉOUVERTURE PROGRESSIVE LE 11 MAI 2020,
- •L'ASSOUPLISSEMENT DU PROTOCOLE ET L'ACCUEIL DE TOUS LES ÉLÈVES À PARTIR DU 22 JUIN 2020,
- •LA MODIFICATION DU PROTOCOLE DU COLLEGE SUR LA BASE DES PRESCRIPTIONS ÉMISES PAR LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTE EN DATE DU 7 JUILLET 2020.

LE PRÉSENT DOCUMENT PRÉCISE LES MODALITÉS PRATIQUES DE RÉOUVERTURE ET DE FONCTIONNEMENT POUR LE COLLÈGE MARCELLIN BERTHELOT POUR LA RENTRÉE 2020.

L'OBJECTIF EST D'ASSURER LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ À CHACUN.

IL REPOSE SUR LES FONDAMENTAUX:

LES RÈGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE
L'APPLICATION DES GESTES BARRIÈRE
LA LIMITATION DU BRASSAGE DES ÉLÈVES
LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION DES LOCAUX ET MATÉRIELS
LA FORMATION, L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

1.AVANT D'ALLER AU COLLÈGE

- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Les parents sont invités à prendre la température de leurs enfants avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre au collège.
- Les personnels procèdent de la même manière.
- Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Port du masque « grand public »:

Pour les personnels:

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.



Pour les élèves:

Comme la distanciation physique de plus d'un mètre ne peut être garantie, le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et à l'extérieur (bâtiments, cour de récréation, réfectoire): exception faite aux activités sportives proprement dites et au moment de la prise de repas.

Nous demandons à chaque famille de fournir à leur enfant masques, pochette individuelle et gourde,



RESPECT DES GESTES BARRIERE DANS TOUS LES MOMENTS, CONTEXTES ET TOUS LES ESPACES DU COLLEGE



A l'entrée en classe chaque élève se lave les mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition.

Une information sur les gestes barrière pour les élèves de 6ème sera effectuée le jour de la rentrée.

2.EN ARRIVANT AU COLLÈGE

- L'ACCUEIL ET LA SORTIE SE FERONT PAR DES FILES DIFFERENCIÉES: UN PORTAIL PIÉTON / UN PORTAIL VÉLO.
- NOUS DEMANDONS AUX ÉLÈVES ET AUX ADULTES DE NE PAS ATTENDRE SUR LE PARVIS DU COLLÈGE AUX HORAIRES D4ENTREE ET DE SORTIE DES ELEVES SELON L'EMPLOI DU TEMPS ANNUEL.

3.EN ENTRANT DANS LE COLLÈGE

- LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION DES LOCAUX ET DES ÉQUIPEMENTS ONT ÉTÉ REALISÉS AVANT LA RENTRÉE ET SERONT REALISÉS QUOTIDIENNEMENT: AU MINIMUM UNE FOIS PAR JOUR.
- L'AERATION DES LOCAUX SE FERA:

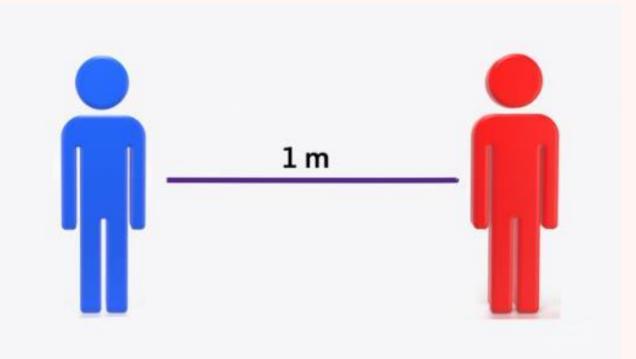
AVANT L' ARRIVÉE DES ÉLÈVES

PENDANT LES RECRÉATIONS ET LA PAUSE MÉRIDIENNE

APRÈS LA SORTIE DES ÉLÈVES

4.DEMI-PENSION









- NETTOYAGE ET AÉRATION DU RESTAURANT SCOLAIRE AVANT L'ACCUEIL DES CONVIVES
- LAVAGE DES MAINS À L'EAU SAVONNEUSE AVANT DE RENTRER DANS LA CANTINE
- DÉSINFECTION DES TABLES ET DES CHAISES ENTRE CHAQUE SERVICE

5.PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

EN CAS DE SURVENUE D'UN OU DE PLUSIEURS DES SYMPTÔMES SUIVANTS CHEZ UN ÉLÈVE :

TOUX, ÉTERNUEMENT, ESSOUFFLEMENT, MAL DE GORGE, FATIGUE, TROUBLES DIGESTIFS, SENSATION DE FIÈVRE, ETC.

- ISOLEMENT IMMÉDIAT DE L'ÉLÈVE AVEC UN MASQUE À L'INFIRMERIE DANS L'ATTENTE DE SON RETOUR À DOMICILE OU DE SA PRISE EN CHARGE MÉDICALE. RESPECT IMPÉRATIF DES GESTES BARRIÈRE.
- APPEL SANS DÉLAI DES PARENTS/RESPONSABLES LÉGAUX POUR QU'ILS VIENNENT CHERCHER RAPIDEMENT L'ÉLÈVE EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRE.
- RAPPEL de la procédure à suivre par les parents : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. UN APPUI DE L'INFIRMIÈRE DU COLLÈGE pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- NETTOYAGE APPROFONDI DE LA PIÈCE OÙ A ÉTÉ ISOLÉE LA PERSONNE APRÈS UN TEMPS DE LATENCE DE QUELQUES HEURES.
- POURSUITE STRICTE DES GESTES BARRIÈRE.

<u>L'ÉLÈVE NE POURRA REVENIR EN CLASSE QU'APRÈS UN AVIS DU MÉDECIN TRAITANT, DU MÉDECIN DE LA PLATEFORME COVID-19 OU DU MÉDECIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE.</u>

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS:

NUMERO VERT: 0800 130 000

INFIRMERIE DU COLLÈGE: 05 57 35 08 50

6.PROCEDURE EN CAS DE MANQUEMENT AUX RÈGLES DE CONDUITE À TENIR

Non-respect de certaines règles sanitaires.

En plus des règles énoncées par le règlement intérieur (comportement, civisme, respect), le non-respect volontaire du port du masque et/ou des gestes barrière, dans la mesure où ces attitudes mettent en danger la sécurité sanitaire des autres personnes présentes, feront l'objet d'une remise immédiate de l'élève à ses responsables légaux.

Nous invitons chaque parent à prendre connaissance de ce protocole et à sensibiliser leur enfant au respect strict de celui-ci avant la rentrée des classes.